

Conférence en anglais

# La révolution de l'effet horizontal et la question de la souveraineté

par

**Johan VAN DER WALT**

Professeur de philosophie du droit à la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance, Université du Luxembourg

**mardi 17 novembre 2015**

à 18 heures

amphithéâtre Simone Weil

5, allée Jacques Berque, Nantes

## **Réflexions sur une histoire allant de Lochner à Laval en passant par Lüth**

La jurisprudence que la Cour constitutionnelle allemande a développé à l'égard des cas de «l'effet horizontal» (cas dans lesquels l'effet des droits fondamentaux sur les relations horizontales entre particuliers sont en cause) dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, s'est non seulement propagée depuis l'Allemagne vers le reste de l'Europe, elle a également infiltré la jurisprudence ordinaire et le mode de révision de la Constitution qui s'appliquait à l'«effet vertical» (cas dans lesquels l'effet des droits fondamentaux sur la relation verticale entre les particuliers et les pouvoirs publics sont en jeu). Dans ce processus, elle a créé un nouveau mode de révision constitutionnelle qui a permis aux magistrats de prendre le pouvoir sur certains aspects des capacités des gouvernements souverains dont ils n'avaient jamais bénéficié avant.

Le but de cette conférence est d'éclairer ce développement et d'examiner ses implications pour le concept de la démocratie constitutionnelle.